

Début de location : lors de la remise du logement loué

- ❖ **Vérification du nom** : Le nom du locataire doit être le même sur le contrat de location, sur sa carte bancaire et sur sa carte d'identité. Le propriétaire peut également exiger une facture portant le même nom que sur les trois documents précités.
- ❖ **Etat des lieux d'entrée de location** : Vérification de l'état du logement. Cet état des lieux doit être signé des deux parties. Chacune des parties doit en conserver un exemplaire.
Il est indispensable de remplir l'état des lieux d'entrée de location.
- ❖ **Remise d'un chèque de caution** à la condition que le propriétaire l'ait exigé à l'avance.
- ❖ **Décider ensemble du lieu et du moment de restitution**

Fin de location : Restitution du logement loué

- ❖ **Etat des lieux de sortie de location** : Vérification de l'état du logement. Le propriétaire et le locataire doivent remplir l'état des lieux de sortie de location et le signer. Chacune des parties doit en conserver un exemplaire.
- ❖ **Restitution du logement** : Le locataire est tenu de restituer le bien et ses clés au propriétaire, au lieu où la location a débuté. Le contrat de location et la responsabilité du locataire ne prennent fin qu'à réception des clés et de l'état des lieux. Les consommables, tels que les produits d'hygiène, ne sont pas inclus dans le tarif de location. Le locataire doit donc restituer le bien avec la quantité de consommables identique au début de la location.
- ❖ **Restitution du chèque de caution**, s'il y en a un, en l'absence de dommages constatés sur le bien.

Déclaration d'incident

En cas d'incident de tout type (une des parties ne s'est pas présentée lors de la location, dégât des eaux), le locataire doit faire une déclaration d'incident sur la plateforme jaimelouer à partir de son tableau de bord.

remettra la facture / devis de réparation.

Clauses particulières :

.....
.....
.....
.....
.....

Fait à

Le/...../.....

Signature du propriétaire Signature du locataire

Procédure en cas de dommage ou de vol.

Le locataire devra avertir immédiatement les forces de police ou de gendarmerie en cas d'incendie, de vol dans le bien loué, aussi en cas de vol ou de perte des clés. Le locataire est également tenu d'informer le propriétaire de tout évènement affectant le bien, dès que possible. Si une réparation est nécessaire, le locataire doit informer le propriétaire qui lui

Le Propriétaire

Prénom et Nom :
 Téléphone :
 Adresse mail :
 Adresse postale :

(À confirmer par justificatif de domicile)

Date et lieu de naissance :

 Numéro carte identité / passeport :

Le bien loué

Nom usuel :
 Date et heure de début de location :

Date et heure de fin de location :

Prix total location : €

Assurance, dépôt de garantie

Dépôt de garantie : €

Le Locataire

Prénom et Nom :
 Téléphone :
 Adresse mail :
 Adresse postale :

(À confirmer par justificatif de domicile)

Date et lieu de naissance :

 Numéro carte identité / passeport :

Tarifification

Prix total location : €
 Montant taxe de séjour :€

En cas de prolongation, il faudra refaire une location sur le site. Ce prix de location ne comprend pas tous les consommables éventuels (piles, cartouches d'encre, etc.).

Mode de paiement

Le mode de paiement a été notifié préalablement entre le propriétaire et le locataire. Les deux parties sont en accord avec le mode de paiement.

J'ai compris et accepté que le montant du dépôt de garantie, fixé en cas de dommages ou vol, soit à ma charge le cas échéant. Je m'engage à ce que les fonds nécessaires au dépôt de garantie soient disponibles sur mon compte bancaire.

Numéro de carte :
 Expire fin :
 Exigez la présentation de cette CB et la signature du porteur

Etat des lieux du bien (Meubles, usure, accessoires, peinture, problèmes éventuels, précisez si rien à signaler)

.....

Je soussigné « prénom, nom », prends la responsabilité du bien et m'engage en cas de problème survenu à la location, à dédommager le propriétaire comme le prévoient les conditions générales d'utilisation accessibles sur jaimelouer.com.

Signature du locataire :

Signature du propriétaire :

Date et heure réelles de fin de location :

Consommables utilisés :

Une compensation de euros est demandée pour l'utilisation de consommables ou le retard de restitution

Compte-rendu final de la location :

- Aucun dommage - dépôt de garantie restitué.
- Dommages légers - dépôt de garantie encaissé à hauteur de€ ou dépôt de garantie restitué contre paiement d'une somme (chèque ou liquide) de€.
- Dommages importants - dépôt de garantie encaissé ou conservé dans l'attente du devis / facture. *Indiquer tous les détails des dommages subis par le bien sur papier libre signé par les deux parties, conservé en double exemplaire.*
- Autres problèmes :

Signature du locataire :

Signature du propriétaire :